



Avranches le 18 janvier 2023

Compte rendu du conseil d'administration du 18 janvier 2023

Présents : Mmes Morel, Boudet, Normand, Lerenard, Denou, Leroy
Mrs Ruault, Lemonnier, Remond.

Absente excusée : Mme De March

Selon la convocation adressée le 17/12/2022 avec cet ordre du Jour

- Élection du bureau
- Bilan de l'assemblée générale du 13 janvier 2023
- Bilan du comité municipal des jumelages du 16 janvier 2023
- Projet Vocal'in : dernières actualités et mises à jour
- Présentation et étude du dossier de demande de subvention
- Questions diverses

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Mme Gilberte Dupont Kearney

Le conseil d'administration procède à l'élection du bureau : aucun candidat ne souhaitant intégrer le bureau de l'association ce dernier est reconduit à l'identique, à savoir :

- présidente Odile Morel
- trésorière Pascale Lerenard
- secrétaire René Remond

Le conseil se dit satisfait de l'assemblée générale avec une forte participation des adhérents, une présence remarquable de la municipalité, un cadeau individuel apprécié et un repas excellent et très convivial faisant suite au verre de l'amitié tout autant sympathique.

Le conseil étudie le projet de la chorale Vocal'in qui après avoir envisagé un déplacement à Jersey préfère se déplacer à Crediton. Si une vingtaine de chanteurs envisage ce déplacement, leurs adhésions à CAP, se doter de passeports, il reste à se mettre en rapport avec une chorale de Crediton. Nous restons donc dans l'attente d'un projet effectivement « bien ficelé ».

Concernant le déplacement à Crediton fin mai, 2 devis de transporteurs nous sont parvenus :

- Mont Voyages Bus 3950 € + 87 €/passager soit 6560 € (218 €/passager sur la base de 30)
- Lemare forfait bus + ferry 267/ passager sur une base de 30

L'option Lemare est privilégiée – une somme de 120 € sera demandée à chaque passager.

La parole est donnée à la trésorière afin de préparer la demande de subvention. Compte tenu du déplacement prévu début mai à St Hélier, du déplacement fin mai à Crediton, du week-end des jumelages mi septembre la proposition est faite d'une demande de 7000 €.

Concernant les Jeux Normands début juin (auxquels CAP ne participera pas), il convient de rappeler que CAP reste à la disposition de la délégation de St Hélier pour les aider sur un plan logistique. Un transport de Granville à St Malo pourra être mis en place, avec éventuellement un moment convivial sur ce trajet.

Sortie entre adhérents : Michel Ruault avait proposé cette activité et elle avait été retenue. Lors de ce conseil il nous apporte les éléments relatifs à cette activité :

- musée de la Mine du Molay Littry 5 € par personne
- musée de la meunerie de Marcy 3 € par personne

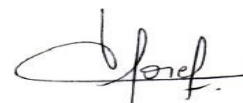
Le conseil décide de coupler ces 2 visites et de les programmer fin septembre

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h00



René REMOND

Secrétaire



Odile MOREL

Présidente CAP